MUNICIPALIT'É
DE CRASSIER

Municipalité de Crassier

Préavis no 56/2011

Entretien des routes

Réfection du revêtement de la rue de la Tour sur 260 mètres à proximité de la zone scolaire (Crédit de fonctionnement)

Crassier, le 23 mai 2011

Rue de la Tour 3 - 1263 Crassier
Tél. 022.367.18.75 - Fax 022.367.23.25
http://www.crassier.ch - E-mail: commune@crassier.ch

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

GENERALITES

Parallèlement à la construction d'un nouveau trottoir et d'une piste cyclable dans la première partie de la rue de la Tour, le revêtement de la chaussée adjacente a été entièrement changé. Ces travaux se sont déroulés en 2009.

La suite de la rue de la Tour, entre le carrefour des chemins d'amélioration foncière et l'arrêt des bus scolaires devant le bâtiment de la Nau, nécessite une réfection urgente.

En effet, le revêtement bitumeux est très dégradé, ce qui pourrait entraîner des dégâts importants à l'infrastructure, en cas d'infiltrations à travers la couche hydrocarbonée largement fissurée.

Le présent préavis traite donc des travaux d'entretien de cette rue sur une longueur de 260 mètres pour une largeur moyenne de 5,5 mètres sans tenir compte des éventuels aménagements prévus sur la parcelle No 80.

TRAVAUX PROJETES

Les travaux projetés se déclinent en trois phases:

1. Réfection de l'infrastructure
2. Agrandissement de la chaussée
3. Pose du nouveau revêtement

1) Réfection de l'infrastructure

Un examen attentif de la chaussée actuelle a permis de déterminer qu'environ 500 m^2 présentaient des défauts de planéité mis en évidence par d'importantes fissures localisées.

La réfection de ces portions de rue nécessite la purge de l'infrastructure, ce qui consiste à remplacer le sol de fondation et à reposer une couche d'enrobé bitumineux servant de support au revêtement final. Parallèlement, un rabotage général du tapis existant préparera la chaussée à recevoir le nouveau revêtement.

Rue de la Tour 3 - 1263 Crassier
Tél. 022.367.18.75 - Fax 022.367.23.25
http://www.crassier.ch - E-mail: commune@crassier.ch

2) Agrandissement de la chaussée

Le long du bois de la Tour, la chaussée est relativement étroite avec un profil en travers dépassant à peine la largeur de 5 mètres.

Afin de coordonner ces travaux projetés avec ceux qui se sont déroulés sur la première partie de la rue de la Tour, la largeur de la chaussée est agrandie partout au gabarit de 5,5 mètres.

Cet agrandissement nécessite une fouille en pleine masse longitudinale à une profondeur d'environ 40 cm. La fondation de la rue sera élargie dans ce nouvel espace et un enrobé bitumineux assurera le support de la superstructure.

3) Pose du nouveau revêtement

Dès que les deux phases décrites ci-dessus seront exécutées, l'entreprise de génie civil pourra procéder aux travaux de pose du nouveau revêtement.

Cette phase terminée, il ne restera plus qu'à remettre en état les bords de chaussées et à les ensemencer.

COÛT DU PROJET

Les travaux décrits ci-dessus on fait l'objet d'une mise en soumission auprès de trois entreprises, ce qui a permis d'établir le devis estimatif avec une bonne sûreté.

-	Le coût de génie civil représentent	Fr. 189'000.00
-	Honoraires d'ingénieur	Fr. 11'000.00
-	Divers et imprévus	Fr. 10'000.00
-	Au total, le coût de travaux est de	Fr. 210'000.00 TTC

Le devis général annexé détaille les montants énoncés ci-dessus.

CONCLUSIONS

Le projet de réfection du revêtement de la rue de la Tour sur une longueur de 260 mètres représente un degré d'urgence important. En effet, la dégradation de la chaussée de cette portion de rue nécessite une intervention dans de brefs délais. Ce n'est qu'à ce prix que la fondation de la chaussée pourra rester de bonne qualité et ne nécessiter que des travaux d'entretien.

Rue de la Tour 3 - 1263 Crassier
Tél. 022.367.18.75 - Fax 022.367.23.25
http://www.crassier.ch - E-mail: commune@crassier.ch

Conclusions

Vu ce qui précède, La Municipalité de Crassier vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

- dans sa séance du 16 juin 2011,
- vu le préavis municipal N° 56/2011 – mai 2011 – Réfection du revêtement de la rue de la Tour sur 260 mètres à proximité de la zone scolaire - (crédit de fonctionnement)
- ouï le rapport de la commission ad hoc,
- ouï le rapport de la commission de gestion,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- **d'autoriser la Municipalité à entreprendre la réalisation des travaux de réfection du revêtement de la rue de la Tour sur 260 mètres à proximité de la zone scolaire;**
- **d'octroyer à cet effet un crédit de fonctionnement de Fr. 210'000.00;**
- **de financer ce montant par la trésorerie courante;**
- **de porter ce montant de Fr. 210'000.00 au compte de fonctionnement 430.314.2.**

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 16 mai 2011 pour être soumis au Conseil Communal de Crassier.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic:	La Secrétaire:
J.-P. Heller	B. Isabettini

Annexes ment.

Art. 37/Règlement Conseil communal: *Le président de toute commission informe le président du conseil et la municipalité des dates de ses séances.*
Délégué municipal à convoquer: M. J.-P. Heller, Syndic, M. L. Badan, Municipal.

Rue de la Tour 3 - 1263 Crassier
Tél. 022.367.18.75 - Fax 022.367.23.25
http://www.crassier.ch - E-mail: commune@crassier.ch